

Conférence Nationale du Handicap : l'Unafam dénonce l'inaction du Gouvernement sur le handicap psychique

Paris, 27 avril 2023 - L'Unafam, qui a fait le choix de boycotter la Conférence Nationale du Handicap (CNH) au côté du Collectif Handicaps, dénonce l'invisibilisation totale du handicap psychique lors de cette conférence. Sans une prise en compte de l'ensemble des handicaps, aucune politique publique ne peut être à la hauteur des besoins effectifs des personnes concernées et de leur entourage.

Pas de politique publique ambitieuse et cohérente sans une prise en compte de tous les handicaps

L'Unafam et les associations du Collectif Handicaps sont indignées du manque de concertation et de co-construction lors de la préparation de cette CNH. Ce manque d'écoute s'est traduit hier dans une feuille de route décevante, présentée par le président de la République, centrée sur l'accessibilité du bâti et des transports pour les personnes avec handicap moteur et/ou sensoriel.

Si nous saluons les propositions faites pour une meilleure accessibilité du bâti et des transports, nous déplorons qu'elles excluent encore actuellement les problématiques quotidiennes des personnes vivant avec des troubles psychiques. Ces personnes ont été invisibilisées. **L'accessibilité universelle, prenant en compte les besoins des personnes ayant des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques dans les politiques d'accessibilité a été oubliée.**

La vie digne pour toutes et tous ne se décrète pas. Elle se construit en établissant une politique globale du handicap cohérente, centrée sur les droits, répondant aux besoins de l'ensemble des personnes en situation de handicap, prenant en compte la décision du Conseil de l'Europe et la [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#) de l'Organisation des Nations Unies.

Une absence d'écoute du Gouvernement

La [décision du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe \(CEDS\)](#), rendue en décembre 2022, valide les griefs que l'Unafam a portés dans une réclamation collective, et condamne les violations des droits des personnes en situation de handicap : le droit à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté, l'accès à la santé, ainsi que le droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique.

Après le refus du Gouvernement de prendre en compte cette décision dans la préparation de la CNH, l'Unafam, avec la quasi-totalité des associations du Collectif Handicaps, a pris la décision forte de boycotter cette conférence nationale du handicap.

Réagissant à l'absence de ces associations, le président de la République s'est illustré par une prise de distance méprisante envers leurs combats quotidiens. La colère de nos associations n'a pas été entendue. Nos attentes d'une politique garantissant les droits des personnes et de leurs familles n'ont pas été comprises.

« Le déni politique dont le handicap psychique fait l'objet témoigne bien du manquement systémique de l'État envers les personnes en situation de handicap psychique et de l'application de leurs droits » indique Marie-Jeanne Richard, Présidente de l'Unafam

L'urgence d'un cap politique clair, afin de garantir l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap

Aujourd'hui, comme nous le redoutons, le Gouvernement n'a toujours pas présenté de feuille de route ambitieuse et claire pour que la France se mette, sans délai, en conformité avec tous ses engagements internationaux. **Il est plus qu'urgent d'agir, avec des annonces structurantes et une programmation pluriannuelle cohérente, le tout avec des engagements budgétaires ambitieux et fléchés.**

En priorité, nous demandons :

- ▶ L'instauration d'un observatoire territorial des besoins, prérequis nécessaire à un plan d'action pour le développement des réponses aux besoins pluriels de toutes les personnes en situation de handicap
- ▶ Un vrai plan d'action, cohérent, global, financé, qui soit en capacité de répondre aux besoins divers des personnes en situation de handicap psychique, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, sur l'ensemble du territoire national, avec le développement d'une offre encore très carencée aujourd'hui.

L'Unafam reste ouverte pour travailler, dans une approche par les droits, à l'élaboration d'un plan d'action répondant aux besoins de toutes les personnes en situation de handicap.

Contacts Presse :

Orlane François – orlane.francois@agenceproches.com – 06 63 80 45 14

Elsa Le Brettevillos – elsa.le-brettevillos@unafam.org - 01 53 06 30 92

A propos de l'Unafam

L'Unafam, association reconnue d'utilité publique, accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963. Accueillir, soutenir, former, se battre pour l'effectivité des droits des personnes concernées et de leurs familles et lutter contre les préjugés sont les missions auxquelles s'attendent, sur tout le territoire, 1 800 bénévoles formés, avec l'aide de professionnels. Nous rassemblons plus de 15 500 familles adhérentes et nous proposons un accompagnement par des pairs dans 305 points d'accueil, pour briser l'isolement et permettre de retrouver la force d'avancer. www.unafam.org